

COMMUNIQUE DE PRESSE

JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE ROUTIERE

AUX PASSAGES A NIVEAU

2 juin 2017

Depuis 2009, la communauté ferroviaire, en collaboration avec un nombre croissant d'organismes du secteur routier, organise dans plus de 42 pays à travers le monde une journée mondiale de sensibilisation aux passages à niveau (International Level Crossing Awareness Day – ILCAD – www.ilcad.com) sous le slogan:

«Act safely at level crossings» ou «Aux passages à niveau, priorité à la vie».

Dans le but de rappeler la mission de la journée « ILCAD », les CFL organisent, le vendredi, 2 juin 2017, une manifestation lors de cette occasion. Dans la Gare de Luxembourg, de 13 à 17 heures, diverses allocutions, ainsi que la projection en avant-première du nouveau clip vidéo «Give life priority» et des actions ponctuelles seront dédiées à la sécurité aux passages à niveau.

La thématique demeure d'actualité :

Suivant l'Agence ferroviaire européenne ERA*, 30% des accidents mortels sur le réseau ferré européen ont lieu aux passages à niveau, ce qui constitue 1% des accidents mortels sur la route. Ces chiffres expliquent l'importance pour le secteur ferroviaire d'un comportement sécuritaire aux passages à niveau.

* L'agence ferroviaire européenne (European Railway Agency - ERA) est une agence communautaire créée le 29 avril 2004 par un règlement du Parlement européen et du Conseil. Elle a une double mission dans les domaines de la sécurité et de l'interopérabilité ferroviaire. Cet organisme, dont le siège est situé à Valenciennes et qui tient ses réunions et conférences internationales à Lille, emploie une centaine de personnes (d'après Wikipedia 2012).





Non-Respect du Code de la Route

En effet, en 99% des cas, les accidents aux passages à niveau sont dûs à un non-respect des règles du Code de la Route. Les accidents sont souvent causés par des personnes qui passent régulièrement sur ces passages à niveau ou qui habitent à proximité. Les raisons des comportements fautifs sont multiples:

- le temps qui manque et qui met sous pression les personnes (école, rendez-vous, travail,...)
- distraction
- fatigue, consommation d'alcool, drogues

Accidents et incidents aux passages à niveau au Luxembourg

De 2004 à 2017, quatre personnes ont perdu leur vie sur le réseau ferré luxembourgeois à la suite d'un accident de route sur un passage à niveau. Ce sont des drames inoubliables qui resteront à jamais gravés dans les cœurs de leurs proches.

De 2006 à 2017, 14 accidents ont eu lieu entre trains et voitures/camions/tracteurs agricoles suite à des infractions du code de la route.

En moyenne, sont endommagés et/ou cassés 40-60 bras de barrières par an, ce qui équivaut à un coût important à payer par la communauté sans dire qu'il s'agit de 40-60 situations à risque où une personne a risqué sa vie ! En 2016, les CFL ont enregistré 71 incidents impliquant des circulations routières aux passages à niveau (voitures privées, camions, machines agricoles, vélos, piétons). Dans la période de janvier à fin avril 2017, ont eu lieu 29 incidents.

Amendes importantes en cas de non-respect

Le Code de la Route prescrit que, lorsque les feux rouges signalent la fermeture des barrières avant le passage d'un convoi ferroviaire, un passage à niveau ne doit plus être engagé ni par un véhicule, ni par un piéton. Même si les barrières sont ouvertes et surtout en cas d'embouteillage, il y a lieu d'attendre devant les barrières jusqu'à ce que la traversée soit dégagée complètement.

Rappelons qu'un piéton qui traverse un passage à niveau fermé risque une amende jusqu'à 3.000 euros. Le chauffeur qui ne respecte pas les feux rouges signalant la fermeture d'un passage à niveau perd deux points du permis de conduire et devra payer une amende allant jusqu'à 145 euros.

Cette action de sensibilisation est soutenue par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, par la Police, la Communauté des Transports, la Sécurité routière et l'Association Nationale des Victimes de la route.



Mesures prises par les CFL

Des actions de sensibilisation s'adressant aux usagers de route et aux piétons ont été entamées :

2010 : édition et distribution de 10.000 brochures rappelant les règles du code de la route

2011 : action de sensibilisation organisée en commun avec l'Administration Communale de Schiffange

2012 : action commune avec les élèves du Lycée Technique Privé Emile Metz, campagne «10 steps to rail cool», un film réalisé par les jeunes pour les jeunes, un livre d'enfant distribué dans les écoles précoces et primaires.

2013 : action «coup de poing» avec la Police Grand-Ducale près du passage à niveau de Bertrange

2014 : suppression de 2 passages à niveau à Obercorn

2015 : action de sensibilisation au passage à niveau à Walferdange

2016 : action de sensibilisation en Gare de Luxembourg

2017 : Publication du vidéo-clip «Give Life Priority» sensibilisant au danger en traversant une barrière fermée.

Traverser un passage à niveau fermé = Danger de mort, sachant que le temps de freinage d'un train est de 400 à 1200 mètres !

La vidéo a été tournée en collaboration avec la Police Grand-Ducale et la Sécurité Routière.

Merci aux acteurs des CFL et aux sportifs du club Parkour «EOL» (Energy of Life).

N'hésitez pas à partager la vidéo (www.cfl.lu) sur les réseaux sociaux.

Programme de suppression des passages à niveau

Le passage à niveau le plus sûr est le passage à niveau supprimé!

Les CFL ont mis en place un programme de suppression de passages à niveau.

Ce programme de suppression des passages à niveau sera poursuivi et actuellement le nombre de passages à niveau s'élève à 124.

La suppression est réalisée soit par la construction d'un souterrain ou d'un pont, soit par des aménagements et le détour de la circulation routière. Une suppression engendre des coûts importants et des concertations entre de nombreux acteurs comme le gestionnaire routier, la commune concernée, les collectivités et riverains concernés et les usagers de la route. Ainsi, les suppressions de passages à niveau ne se réalisent que progressivement, entre une à deux suppressions par an sur le réseau ferré luxembourgeois.



Amendes importantes en cas de non-respect

Le Code de la Route prescrit que, lorsque les feux rouges signalent la fermeture des barrières avant le passage d'un convoi ferroviaire, un passage à niveau ne doit plus être engagé ni par un véhicule, ni par un piéton. Même si les barrières sont ouvertes et surtout en cas d'embouteillage, il y a lieu d'attendre devant les barrières jusqu'à ce que la traversée soit dégagée complètement.

Rappelons qu'un piéton qui traverse un passage à niveau fermé risque une amende allant jusqu'à 3.000 euros. Le chauffeur qui ne respecte pas les feux rouges signalant la fermeture d'un passage à niveau perd deux points du permis de conduire et devra payer une amende allant jusqu'à 145 euros.

Cette action de sensibilisation est soutenue par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, par la Police, la Communauté des Transports, la Sécurité routière et l'Association Nationale des Victimes de la route.

«Aux passages à niveau, priorité à la vie»